PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 Juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le 27 Juillet, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mr Fabrice CHABOT, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 24 Juillet 2026
Nombre des conseillers en exercice : 22 Présents : 21 Votants : 22

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Thierry MONNEREAU, Christophe PEIGNEY, Annemieke SCHEENAERTS, Laëtitia GOARDET, Michel MANDRET, Tony CHANONY, Harmonie GIRARD, Pascal DEULCEUX, Jocelyne BRETHOMÉ, Julien LARDEUX, Lola POUPLAIN, Stéphane SORAIN, Philippe MACOUIN, Marion FRADET, Michel PIEDAGNEL, Sophie GARNIER, Mickaël MAZOUE, Maud GABORIEAU, Marie-Pierre GRIT, Bernadette LAFARGUE
Etaient absents excusés : Michel MANDRET pouvoir donné à Jocelyne BRETHOMÉ
Secrétaire de séance : Philippe MACOUIN

Ordre du jour

1 - Election du secrétaire de séance

2 – Personnel Communal : Proposition de création de poste d'agent de maitrise ……..……. *Délibération*

3 – Charte valant pacte de gouvernance entre les communes et l'EPCI …….. *Délibération*

4 – Désignation d'un représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) au sein de Les Sables d'Olonne Agglomération……... *Délibération*

5 – Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.)…….

7 - Questions diverses

M le Maire propose au conseil municipal d'ajouter de un point à l'ordre du jour, qui est accepté à l'UNANIMITE

6 – Espace Commercial MASSIEAU : validation du prix de vente……..…… *Délibération*

Le procès-verbal du conseil municipal du 29 juin 2026 est validé à l'UNANIMITE

1. Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne M. Philippe MACOUIN en qualité de secrétaire de séance.

2. Personnel communal : création d'un poste d'agent de maîtrise

M. Tony CHANONY, conseiller délégué, expose que, afin de permettre la promotion d'un agent ayant réussi l'examen d'agent de maîtrise, il convient de créer l'emploi correspondant, conformément à l'article L. 313-1 du Code général de la fonction publique.

Le conseil municipal est compétent pour fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Au regard de la réussite à l'examen et de la promotion interne envisagée, il est proposé de créer un emploi permanent d'agent de maîtrise, à temps complet (39 heures), au sein du service technique. Le tableau des effectifs sera actualisé en conséquence.

Le Conseil Municipal valide cette création de poste à l'UNANIMITE

3. Charte valant pacte de gouvernance entre les communes et l'EPCI

Monsieur le Maire rappelle que les communes membres et Les Sables d'Olonne Agglomération ont établi une charte valant pacte de gouvernance, afin d'organiser leurs relations et de garantir la prise en compte de la voix de chacune des cinq communes. Cette charte a été approuvée à l'unanimité lors du conseil communautaire du 30 avril dernier.

Le conseil municipal est invité à valider la charte actualisée ainsi que le principe de l'absence d'opportunité d'élaborer un pacte de gouvernance distinct.

Les échanges soulignent l'importance, pour les petites communes, de conserver notamment :

- l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme ;
- le pouvoir de police ;
- la gestion du centre-bourg ;
- le CCAS, la bibliothèque et les routes communales.

Le Conseil Municipal approuve à l'UNANIMITE le maintien de la charte existante

4. Désignation d'un représentant à la CLECT

Monsieur Christophe Peigney, 1er Adjoint rappelle que la commune est représentée au sein des commissions des Sables d'Olonne Agglomération, notamment au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT). Monsieur le Maire propose la désignation de M. Christophe PEIGNEY.

Les échanges rappellent que la CLECT évalue les conséquences financières des transferts de compétences entre la commune et l'agglomération. À titre d'information, une restitution de 276 000 € a été versée à la commune l'an passé.

Il est également précisé que l'agglomération gère les zones artisanales, notamment la voirie, l'entretien et l'attribution des parcelles. Une réflexion est en cours sur la vidéoprotection, dont le raccordement au système communautaire représente un coût significatif.

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Christophe Peigney à l'UNANIMITE

5. Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Le maire informe le conseil municipal des déclarations d'intention d'aliéner auxquelles il n'a pas donné suite, dans le cadre des délégations qui lui sont accordées :

AC n° 411 — terrain, rue du Pré-Neuf ;

AN n° 131 et 241 — habitation et terrain, 2 impasse des Cols-Verts ;

AO n° 263, 264 et 265 — habitation et terrain, 1 rue de l'Ileau ;

AH n° 124 — habitation et terrain, 6 rue des Dorides ;

AO n° 280 et 283 — habitation et terrain, 11 rue des Grands-Prés ;

AD n° 176 — habitation et terrain, 8 bis rue des Marguerites ;

AA n° 368 et 369 — habitation et terrain, 20 rue Georges-Clemenceau.

6. Espace commercial Massieau : validation du prix de vente

Monsieur Christophe Peigney, rappelle que la commune a acquis un ensemble immobilier situé 16, rue du Maréchal-de-Lattre, sur les parcelles cadastrées section AA nos 190 et 211. Après déconstruction partielle, la commune y a édifié des bâtiments à usage commercial et de services.

M. Laurent SERENG, par l'intermédiaire de la SAS 5L, a manifesté son intérêt pour l'acquisition du lot F, d'une surface de 209,12 m², livré hors d'eau et hors d'air. L'acquéreur réaliserait les travaux de second œuvre et les aménagements nécessaires à l'exercice d'une activité de restauration.

Une estimation a été sollicitée auprès de France Domaines. Pour une surface initiale de 194,21 m², la valeur était estimée entre 202 500 € et 225 000 € hors taxes et hors frais. Compte tenu de la surface révisée, l'estimation se situe entre 218 046 € et 242 273 € hors taxes et hors frais.

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur cette estimation et sur la validation du prix de vente de la cellule du pôle Massieau.

Le Conseil Municipal valide l'estimation de soit 225000 HT (hors d'eau hors d'air) présentée à l'UNANIMITE

7. Questions diverses

Annemieke Scheenaerts informe que : Les deux écoles de la commune accueilleront de nouvelles directrices à la rentrée. Un rendez-vous est prévu fin août avec la nouvelle directrice de l'école publique.

- À l'école Les Salines, l'effectif de maternelle est particulièrement important. Une réorganisation est prévue, avec le transfert d'une partie des grandes sections. La commune a donné un avis favorable au recrutement d'une ATSEM pour les matinées de la semaine.
- Deux ordinateurs portables ont été livrés et installés. Un second tableau numérique interactif est commandé pour une classe de CM2, pour un investissement estimé à environ 4 000 €.
- Les Mercredis de l'été rencontrent une bonne fréquentation. Une mobilisation des élus et bénévoles est sollicitée pour le concert organisé au jardin de l'église et pour la dernière manifestation estivale le 26 août.

Christophe Peigney informe que : Le centre de loisirs enregistre de bons retours sur les activités estivales et une fréquentation satisfaisante. Les épisodes de chaleur ont été gérés sans fermeture de la structure. Le Foyer Jeunes connaît une hausse des inscriptions et propose des activités variées.

Philippe Macouin informe le Conseil Municipal qu'une visite des salles communales et des bâtiments loués avec le conseiller délégué Pascal Deulceux a permis d'identifier plusieurs points à reprendre. Un tableau de suivi doit permettre de hiérarchiser les anomalies et les investissements. Une commission est prévue en septembre.

Marion Fradet informe que : Le projet d'habitat inclusif approche de son aboutissement. Les travaux sont presque achevés ; les baux, rendez-vous administratifs, l'ouverture et l'inauguration sont en préparation.

- Qu'elle a rencontré, la MDSF ainsi que le l'Agglomération.
- Sa commission assure la préparation d'Octobre Rose : marche solidaire, rubans, décoration du bourg, appel aux dons, implication des commerçants et installation de vélos roses aux entrées de la commune. La manifestation est fixée au 4 octobre, en tenant compte du chevauchement avec La Joséphine.

- Le goûter des aînés est programmé le 14 novembre. Cette année la commission privilège les produits et créations des commerçants locaux.

Thierry Monnereau informe que Les chantiers se poursuivent, notamment à Massieau et sur l'habitat inclusif. Un programme de réfection de voirie est en préparation.

Anna Scheenaerts demande la raison pour laquelle l'ouverture du petit parking reste différée. Thierry Monnereau informe que l'enrobé est fragilisé par les fortes chaleurs et doit encore se stabiliser. L'entreprise déconseille son utilisation à ce stade.

Sophie Garnier interroge sur plusieurs sujets de sécurité routière sont évoqués, dont la visibilité à l'intersection des rues des Marguerites et du Pâtis-du-Pin. Le maire rappelle qu'un miroir n'est pas réglementaire ; la réflexion se poursuit sur les aménagements adaptés.

Tony Chanony informe qu'un point a été réalisé avec le nouvel agent des services techniques. Des formations, notamment à l'utilisation d'une nacelle, sont prévues pour les agents à la rentrée.

Julien Lardeux demande si la commune est conforme concernant la défense incendie. Thierry Monnereau assure que oui et que 3 bornes incendie ont récemment été ajoutées et les contrôles sont suivis régulièrement. Il signale également le nettoyage des parkings des marais salants le sujet sera signalé à l'agglomération.

Mickaël Mazoué informe que la fontaine place de gaulle ne fonctionne pas, une intervention est à prévoir pour remettre en service la fontaine publique.

Harmonie Girard interroge sur le Cimetière, Thierry Monnereau l'informe que le sujet est à l'ordre du jour de la prochaine commission infrastructures communales.

Stéphane Sorain interpelle sur la mise en place du deuxième bar lors du 1er concert des Mercredis de l'été, une nouvelle organisation est prévue pour le dernier concert.

Jocelyne Brethomé signale que la poignée du parc d'enfants, salle du Pré-Neuf, a été réparée. Une attention particulière est demandée pour l'espace réservé aux personnes à mobilité réduite lors des grands concerts.

Le maire rappelle la nécessité pour les commissions municipales de se réunir régulièrement, avec un objectif minimal d'une réunion tous les deux mois, et de préparer les dossiers avant l'arrivée du futur directeur général, prévue à la mi-septembre.

Des signalements concernent l'entretien de certains cheminements, les déchets, les déjections canines et les branchages, notamment à proximité du camping. Un arbre menaçant de tomber sur un chemin est également signalé. Le maire contactera les services pour faire le nécessaire.

Aucune réunion de conseil municipal n'est prévue avant la fin du mois d'août.

La séance est levée.